

Les transports : la capacité d'être libre dans ses déplacements ; l'apprentissage de l'autonomie et du respect des règles de sécurité

Le travail sur l'autonomie dans les transports à l'IME

Ce sujet touche tous nos jeunes de l'IME «les Pampoux», des plus jeunes à partir de 3 ans jusqu'aux plus âgés, qui arrivent à l'âge de 20 ans.

A leur entrée à la SIPFPro, les jeunes travaillent sur l'autonomie dans les transports, avec leurs éducateurs de groupe, Laurianne et Benoit.

Ci-contre, un exemple d'accompagnement dans l'autonomie qui a été mis en place.

Puis ce travail est repris par les autres éducateurs de groupe, Caroline, Nora, Marion, Olivier et Jacqueline. Ces derniers travaillent notamment sur l'autonomie des transports pour que les jeunes puissent se rendre seuls sur le lieu de leurs stages. C'est pourquoi de nombreux jeunes de la SIPFPro sont autonomes aujourd'hui grâce aux actions mises en place par l'équipe éducative.

Chauffeur : un maillon essentiel entre les enfants et l'établissement

Au quotidien, le transport des enfants entre leur domicile et l'établissement est assuré soit par des chauffeurs de l'IME : Jacques, Francis, Serge ou par les services d'un sous-traitant spécialisé dans le transport : la société ALTESA. Il me semble qu'il était important de donner la parole aux chauffeurs qui sont vraiment un lien essentiel dans la relation entre la famille et notre établissement.

Jean-Marie de la société ALTESA, anciennement commerçant avant de devenir chauffeur : « Les chauffeurs, qui sommes-nous ? Des intermédiaires entre les jeunes et les éducateurs, appréciés par ces enfants en difficulté qui nous le montrent à leur manière par des petites attentions, un poisson d'avril, un petit chocolat et pour ceux qui ont plus de difficultés pour s'exprimer, simplement par un sourire».

Pour Sylvain, chauffeur ALTESA «ce travail est une révélation, ce n'est pas un travail c'est du plaisir. Ces jeunes, ils m'ont ouvert les yeux sur la vie que nous, personnes non handicapées, nous menons. Je vois évoluer les gamins et j'ai de bonnes relations avec les parents».

Nous tenons à remercier vivement tout le personnel des équipes de transport, et particulièrement Jean-Marie et Sylvain, pour nous avoir fait partager leurs émotions face au travail formidable qu'ils fournissent au quotidien. Ils partagent ce métier avec d'autres professionnels dans l'intérêt de tous ces enfants et jeunes adultes que l'on aide à faire grandir sur le trajet de leur vie.

Un exemple d'accompagnement dans l'autonomie

Objectif :

Apprendre à un jeune garçon les trajets aller/retour de son domicile à l'IME afin qu'il puisse venir seul à partir de la rentrée de septembre.

Organisation :

Nous proposons un accompagnement individualisé pour réaliser ces trajets et pouvoir envisager que ce projet soit une réussite. Pour ce faire, Benoit se chargera de l'accompagnement du jeune pendant une semaine, du lundi 4 au vendredi 8 juillet. A partir de la mi-juillet, le garçon viendra seul à l'IME afin de se rassurer avant la rentrée de septembre.

Le jeune est domicilié à Corbeil-Essonnes. Selon l'itinéraire établi à l'aide du site Internet www.transilien.com, il devra :

- se déplacer de son domicile à la gare à pied,
- prendre le train,
- prendre le bus.

Aller

- 7h48 : départ du domicile en direction de la Gare de Corbeil-Essonnes
- 8h02 : prendre le train jusqu'à la gare de Juvisy
- 8h23 : arrivée à la gare de Juvisy, se diriger vers l'arrêt de bus
- 8h30 : prendre le bus en direction de Draveil
- 8h43 : arrivée à l'IME

Retour

- 16h19 : prendre le bus de Draveil en direction de la gare de Juvisy
- 16h26 : se diriger vers la gare de Juvisy
- 16h32 : prendre le train jusqu'à la gare de Corbeil Moulin Galant
- 16h48 : arrivée à la gare de Corbeil-Essonnes
- 17h08 : retour au domicile

La sécurité routière, c'est notre affaire !

Quelques données de l'accidentologie :

41% des personnes tuées de 0 à 14 ans sont des piétons ou des cyclistes.

47 % des personnes tuées de 15 à 17 ans sont des usagers de deux roues à moteur.

Les 15-24 ans représentent près de 13% de la population mais 26% des personnes tuées sur la route.

L'éducation à la sécurité routière représente un moment privilégié pour prévenir et réduire les accidents. Inscrite dans un continuum éducatif, l'éducation à la sécurité routière s'effectue sous la forme d'un enseignement, transdisciplinaire, intégré dans les horaires et les programmes.

Cette année encore, les jeunes de l'IME de l'unité SIPFPro ont été sensibilisés à la sécurité routière. Cet enseignement a été finalisé par le passage les 27 et 31 mai 2011 des attestations scolaires de sécurité routière : **PASR** (Première attestation de sécurité routière), **ASSR1** (Attestation scolaire de sécurité routière niveau 1) et **ASSR2** (Attestation scolaire de sécurité routière niveau 2) qui a permis de valider leurs connaissances et leurs comportements dans ce domaine.

L'épreuve PASR se déroule en situation et est assortie d'un questionnaire.

Les épreuves d'ASSR se présentent sous forme d'une série de séquences animées en images illustrant 20 questions à choix

multiples. En fonction de la situation proposée, il faut cocher une seule ou plusieurs réponses.

Les épreuves pour ces 16 jeunes se sont déroulées sous la direction d'un représentant de l'éducation nationale dans les locaux de l'école de l'IME et en situation afin de valider l'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la rue et de la route.

Nous ne pouvons qu'encourager et féliciter le travail et l'investissement de tous ces jeunes pour qui les remises de diplômes se sont tenues le lundi 20 juin. Félicitations encore à tous pour ces examens.

Christelle Collot

Enseignante à l'IME
« Les Pampoux »



Tous les chemins mènent à Rome... !!!

A la résidence « Coquibus » d'Evry, nous avons fait une enquête sur les transports en commun. En effet, nous voulions savoir si tous les résidents se déplaçaient tout seuls ou pas. Voici les résultats de notre enquête qui se composait de 6 questions.

Sur 40 résidents, 32 ont répondu au questionnaire.

A la 1^{ère} question : « Aujourd'hui, est-ce que tu prends les transports en commun tout(e) seul(e) ? »

- 24 résidents ont répondu OUI et le restant NON

A la seconde question : « As-tu déjà pris, tout(e) seul(e), les transports en commun suivants : bus, train, avion, T.G.V., bateau ? » (Plusieurs réponses possibles)

- 24 résidents prennent le bus
- 15 ont déjà pris le train
- 5 ont déjà volé en avion
- 10 ont fait de la grande vitesse en T.G.V
- 5 ont déjà navigué sur l'eau.

A la 3^{ème} question : « As-tu déjà pris le bus ou le train, la nuit, tout(e) seul(e) ? »

- Une large majorité, soit 25 résidents, ont répondu NON
- Pour ceux qui ne sont pas forts en calcul.....
- Ça fait donc 7 résidents qui ont répondu OUI !

A la 4^{ème} question : « Prends-tu les transports en commun pour te déplacer dans Evry, tout(e) seul(e) ? »

- 23 résidents ont répondu OUI
- 9 résidents ont répondu NON

A la 5^{ème} question : « Prends-tu les transports en commun pour te déplacer dans le 91, tout(e) seul(e) ? »

- 19 résidents ont appris à se déplacer au-delà de la ville d'Evry
- 13 sont indéracinables d'Evry !!!!!

A la 6^{ème} question : « Prends-tu les transports en commun pour te déplacer en dehors du 91, tout(e) seul(e) ? »

- 10 d'entre-nous s'aventurent au-delà de nos frontières essonniennes.
- 22 résidents sont fidèles à notre département

En conclusion, nous pouvons dire que la majorité des résidents prennent le bus tout seuls pour au moins se déplacer dans Evry.

Nous remercions les résidents de leur joyeuse participation.

Frédéric Zobiri et Didier Colin
Résidents du foyer « Résidence Coquibus »



Les transports : une mission parfaitement remplie par Catherine et Benaïche

À l'ESAT de Chevannes, deux travailleurs handicapés, Catherine et Benaïche, assurent le transport des travailleurs lorsqu'ils se rendent sur le lieu de détachement en entreprise, ainsi que la livraison pour la blanchisserie de l'ESAT. Nathalie Fauconnier et Ghislaine Coré les ont rencontrés, avec leur directeur, Yannick Aladenise.



Dans un premier temps, nous avons demandé à Yannick Aladenise comment il a eu l'idée de confier cette tâche aux travailleurs.

YA : *il faut noter d'abord qu'il y a, depuis quelque temps, une évolution dans la population accueillie à l'ESAT : les travailleurs qui ont leur permis de conduire sont plus nombreux actuellement ; certains sont aussi plus autonomes et manifestent des compétences qu'il faut savoir mettre en valeur.*

Par ailleurs, je pense qu'il est important de faire confiance aux travailleurs handicapés, dans différents domaines. C'est pour cela que nous avons développé les détachements en milieu ordinaire, et que nous avons aussi eu l'idée de leur confier cette mission de chauffeurs. Bien sûr, nous avons pris cette mesure en nous assurant que cela était possible, notamment sur le plan légal ; en outre, nous avons commencé l'apprentissage avec un moniteur, de façon progressive. Cela a engendré une émulation, une dynamique qui s'est révélée positive : d'autres travailleurs veulent à leur tour passer leur permis de conduire.

Catherine et Benaïche ont été choisis pour leur sérieux, leur conduite prudente et leur motivation. Mais il a fallu arbitrer car, au début, il n'y avait que deux détachements au sein de l'ESAT ; ils conduisaient donc à tour de rôle, puis, avec le développement des activités, notamment les détachements à l'extérieur, les transports les ont occupés à plein temps.

Catherine a confirmé ces propos : *« Quand on m'a fait cette proposition, j'ai sauté de joie. »*

Petit clin d'œil de Yannick Aladenise : *« Catherine a fait de l'équitation ; maintenant, les chevaux... ils sont sous le capot ! »*

Catherine poursuit : *C'est vrai que, au début, cela est intimidant ; une fois, j'ai abîmé le rétroviseur, et j'avais peur de la réaction de Yannick. Mais j'ai pris de plus en plus confiance en moi, et cela a eu des effets bénéfiques sur moi, de manière générale : j'ai moins de crises d'angoisses, je me sens mieux. Je suis heureuse que l'on me confie des responsabilités. On voit que l'on nous fait confiance, et c'est important pour nous.*

Benaïche confirme les propos de Catherine.



À la question : **« Comment les autres perçoivent-ils cette mission ? »**,

il répond : *« les autres pensent que j'ai de la chance ».* Catherine, elle, nous dit : *« au début, quelqu'un m'a demandé si j'allais devenir monitrice ! »*

Yannick Aladenise précise que *« les autres ne manifestent pas de jalousie, car ils voient que, lorsque des travailleurs souhaitent s'investir dans un travail, nous essayons, dans la mesure de nos possibilités, de satisfaire leurs demandes. Nous en avons un exemple avec les espaces verts : nous avons fait passer le permis de conduire des engins de chantier à certains travailleurs. »*

Nous leur demandons ce qui leur plaît dans cette fonction.

Pour Benaïche, c'est intéressant parce qu'il aime conduire.

Quant à Catherine, elle aime un travail varié, comme l'est ce travail, surtout depuis qu'elle assure aussi les livraisons pour la blanchisserie. *« Il est vrai, précise-t-elle à ce propos, que j'étais un peu impressionnée au début, lorsque j'ai pris le petit camion pour ces livraisons ; mais, après un essai avec Christophe (Gallien), je me suis lancée ! »*

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Catherine : *« Il n'y a pas vraiment de difficultés pour moi, si ce n'est que les jeunes me demandent de mettre d'autres CD que ceux que je mets, qui ne leur plaisent pas ! »*

Nathalie demande : **« N'avez-vous pas songé à travailler en milieu ordinaire ? »**

Benaïche nous répond que le rythme, trop rapide, ne lui conviendrait pas ; en outre, il est très timide, précise Y. Aladenise.

Catherine nous dit qu'elle aurait peur d'avoir des crises d'angoisse ; elle se sent plus rassurée à l'ESAT.

Merci à Catherine, Benaïche et Yannick Aladenise pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et bravo !